

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-IMIER

Filière ES en soins infirmiers **Une très bonne nouvelle pour Saint-Imier**

L'information est tombée vendredi passé. A partir de la rentrée scolaire 2019/2020, la formation d'infirmière et infirmier en école supérieure (ES) dispensée à Saint-Imier sera ouverte aux élèves d'autres cantons. Le Conseil municipal salue cette décision.

Directeur sortant de l'instruction publique du canton de Berne, Bernhard Pulver a décidé d'inscrire la filière ES dans l'Accord intercantonal sur les écoles supérieures. Le but est de favoriser la formation et le recrutement du personnel qualifié dont les institutions socio-sanitaires ont un besoin urgent.

Le Centre de formation professionnelle Berne francophone (ceff) de Saint-Imier propose cette filière en soins infirmiers depuis 2012. Reconnue par la Confédération, elle fait l'objet de deux volées par année, en février et en août. Mais jusqu'à présent, elle n'était pas reconnue par les cantons romands.

Son inscription dans l'accord intercantonal ouvre automatiquement et sans restriction la formation aux ressortissants des autres cantons. Le Conseil municipal se réjouit de cette décision qui constitue une source de développement important pour le ceff. C'est aussi la garantie de pérenniser cette filière qui, à terme, n'aurait pas été viable s'il avait fallu s'en tenir aux seuls ressortissants bernois.

Fermeture de la route de Mont-Soleil

Les travaux d'entretien du sentier pédestre de la Brigade nécessiteront la fermeture de la route de Mont-Soleil le mercredi 2 mai prochain durant une bonne partie de la matinée.

Comme chaque année à pareille époque, les bénévoles de Pro Saint-Imier procéderont au nettoyage du sentier de la Brigade. Pour des raisons de sécurité, la route conduisant de Saint-Imier à Mont-Soleil sera fermée de 09h00 à 12h00 en date du 2 mai.

La Municipalité et Pro Saint-Imier remercient les personnes touchées par ces travaux de leur compréhension.

Travaux à l'Ancienne Route de Villeret

La conduite d'eau présente dans l'Ancienne Route de Villeret a démontré à de nombreuses reprises ses faiblesses. En 2017, les Services techniques ont procédé à son remplacement depuis le carrefour avec le Chemin de Sébastopol vers l'ouest.

A partir de cette semaine, les travaux se poursuivent entre les bâtiments n° 19 et 11 dans un premier temps. La conduite de gaz sera renouvelée à cette occasion et des tubes électriques seront posés pour permettre la modernisation de la distribution basse tension et l'éclairage public. Si tout se passe comme prévu, ce chantier durera trois à quatre semaines.

Le Conseil municipal remercie les riverains et les usagers de la route pour leur compréhension. Le strict respect de la signalisation de chantier et une vitesse adaptée restent toutefois indispensables pour assurer la sécurité de chacun.

Ligne aérienne moyenne tension aux Pontins Changement partiel dû à Eleanor

La tempête Eleanor, qui a traversé la Suisse le 3 janvier dernier, a causé des dégâts sur de nombreuses infrastructures dont les lignes électriques. Les Services techniques de la Municipalité ont précédé à des réparations provisoires en janvier, afin de rétablir l'alimentation électrique du secteur des Pontins.

Onze poteaux et six contre-fiches endommagés sont replacés cette semaine, ainsi que leurs isolateurs. Les propriétaires concernés ont été prévenus des horaires de coupure de l'alimentation électrique.

Geste bancaire apprécié

C'est avec une profonde gratitude que les membres du Conseil municipal imérien ont pris connaissance de la décision de l'assemblée générale de la Caisse d'Epargne Courtelary SA d'attribuer aux communes municipales et bourgeoises actionnaires un don de plus de 200'000 francs. La Municipalité de Saint-Imier a pour sa part reçu 49'519 francs, à faire valoir sur ses charges en matière de prévoyance sociale.

Le Conseil municipal adresse ses plus vifs remerciements à la Caisse d'Epargne pour son geste fort apprécié. Ce montant a été affecté au subventionnement du coût des traitements des dentistes scolaires, service qui est maintenu à Saint-Imier bien que la tâche ne soit plus obligatoire pour les communes.

(cm)

Saint-Imier, le 25 avril 2018